

## **74 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subventions**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Depuis plusieurs années les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication avec le soutien de la Ville de Besançon et demandent la reconduction du soutien apporté par la collectivité, d'autres présentent des actions nouvelles appelant elles aussi le soutien de la Ville.

### **I - Union des Commerçants de Besançon**

#### **I-a) Samedis piétons**

Les enquêtes menées tant auprès des commerçants que des consommateurs ont démontré le grand intérêt donné aux samedis piétons.

Le taux de fréquentation du centre-ville à ces occasions est la démonstration que de telles actions sont porteuses d'intérêt à retrouver un centre-ville apaisé dans une ambiance festive et propice à la flânerie.

Devant ces succès il a été décidé de proposer deux nouveaux samedis piétons les 12 septembre et 14 novembre 2015, les mois d'octobre et de décembre ne nécessitant pas d'actions particulières du fait de la braderie et du programme de Noël.

Afin d'atteindre la cible qui a été assignée, à savoir la clientèle issue du plateau et de la Suisse frontalière, une campagne de communication importante va être engagée sur tout ce secteur, par voie de presse locale, de radios, d'affichage et de publipostage.

Après accord des services instructeurs de la DIRECCTE, une partie des crédits de l'Etat accordés au titre du FISAC sera mobilisée pour cette action. Il est proposé d'accorder une subvention de 20 000 € à l'Union des Commerçants.

#### **I-b) Soutien pendant les travaux de la rue Moncey**

Les concessionnaires de services que sont ERDF, GRDF, Eau, Eclairage Public vont coordonner leurs interventions afin de réduire le plus possible les conséquences de ces importants travaux pour les commerçants.

Pour soutenir les activités et maintenir une attractivité conséquente dans cette artère forte du centre-ville, les partenaires que sont la Ville de Besançon et l'Union des commerçants ont demandé aux concessionnaires de participer à deux opérations de promotion et de soutien aux commerces, l'une à caractère promotionnel par voie d'affiches ou de kakémonos, l'autre à caractère culturel prenant la forme d'une galerie d'art à ciel ouvert et dans les commerces (un rapport est présenté à ce titre au présent Conseil Municipal).

Il est proposé que la Ville de Besançon, en complément de sa participation de 2 000 € aux actions de communication, abonde le budget de l'Union des Commerçants de 2 000 € pour mener à bien ces actions.

### **II - Récidev**

#### **II-a) Marché solidaire de Noël**

Pour renforcer l'attractivité du programme de Noël, Récidev propose de renouveler son espace solidaire sur le square Saint-Amour.

Récidev anime en Franche-Comté un agenda de moments forts dont le marché de Noël solidaire est l'un des points d'orgue qui mobilise, outre la structure, une soixantaine de bénévoles.

En 2014, lors de la treizième édition, les 60 associations participantes ont reçu environ 20 000 visiteurs sous le chapiteau installé square Saint-Amour, affirmant le marché de Noël solidaire comme un rendez-vous incontournable des festivités de fin d'année.

Ce marché qui fournit aux associations une plateforme forte leur permet de communiquer sur leurs projets de solidarité et de récolter des fonds pour soutenir leurs diverses actions.

La diversité des associations engagées aux quatre coins du monde, la forte mobilisation des bénévoles et le soutien logistique et financier fort de la Ville de Besançon, font la réussite de ce marché.

Il est proposé que la Ville de Besançon apporte son concours à hauteur de 15 000 €.

### **II-b) Alimenterre**

La campagne Alimenterre organisée à Besançon depuis 2001 est une campagne d'éducation au développement qui vise chaque année, avec le soutien de la Ville de Besançon, de mi-avril à fin décembre, à informer l'opinion publique sur les causes de la faim dans le monde et à promouvoir le respect du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire en soutenant l'agriculture familiale au Nord comme au Sud, le point d'orgue étant le marché Alimenterre qui se déroulera cette année les 17 et 18 octobre 2015 - Place Granvelle et proposera de valoriser :

- des produits locaux, bios et du commerce équitable
- des cuisines du monde (spécialités des quatre coins du monde)
- des animations et des rencontres (stands d'information, animations pour les petits et les grands ...)

La campagne Alimenterre consiste aussi en des animations en milieu scolaire, en lycées, afin de sensibiliser les jeunes sur ces questions autour d'un court-métrage mais aussi de jeux qui permettent une meilleure compréhension des enjeux et obstacles du monde actuel.

Du 15 octobre au 30 novembre 2015 partout en France ont lieu d'autres animations, que l'on peut retrouver sur le site du festival de films documentaires dalimenTERRE.

Le coût total de la campagne Alimenterre s'élève à 34 000 €. Il est proposé que la Ville reconduise son soutien de la Ville à hauteur de 1 500 €.

### **III - Association de Châteaufarine**

Depuis plusieurs années maintenant, la zone commerciale de Châteaufarine est devenue avec le centre-ville de Besançon le pôle commercial majeur de la région de Franche-Comté, assurant le caractère régional du commerce bisontin dans sa globalité.

En effet, avec une zone forte et rayonnant sur plus de 60 kilomètres, complémentaire au centre-ville, touchant plus de 300 000 personnes, elle assure à la Ville une promotion très forte allant jusqu'à la Suisse, Lons-le-Saunier ou Vesoul, affirmant sa centralité.

C'est pourquoi, en partenariat tant avec la Ville de Besançon qu'avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon, l'Association des commerçants de Châteaufarine a accepté de mutualiser ses moyens de communication afin d'organiser des campagnes de communication complémentaires avec celles orchestrées par les autres partenaires (Ville, OCAB, UCB), en occupant chacun à leur tour les médias, assurant ainsi la promotion du commerce bisontin sur plusieurs mois.

Cette année, la campagne de Châteaufarine se fera principalement par l'intermédiaire d'une plaquette très qualitative, distribuée par un publipostage très ciblé auprès de 250 000 foyers de la zone de chalandise ainsi que par une campagne d'affichage.

Le budget de l'opération s'élève à 40 000 € pour lequel un soutien de la Ville est demandé à hauteur de 12 000 €. Quand bien même cette action de communication participe à l'effort global de promotion de la ville et de ses activités, il est proposé que la Ville de Besançon réduise progressivement son soutien à cette action annuelle et abonde le budget envisagé à hauteur de 8 000 € soit une participation réduite de 20 % par rapport à l'année dernière.

#### **IV - Besançon Tourisme et Congrès**

Souhaitant souligner l'exemplarité de la Ville de Besançon en matière de dynamique commerciale de centre-ville, reconnue au niveau national, le réseau national de Centre-ville en mouvement a choisi Besançon pour illustrer un exemple de dynamisation réussie d'un centre-ville en organisant à Besançon un déplacement des membres du réseau le 17 septembre 2015.

Ainsi les membres du réseau se verront proposer plusieurs thématiques allant de l'ouverture d'un centre commercial de centre-ville structurant à la contribution d'équipements publics à la revitalisation d'un quartier en passant par une action collective pendant des travaux alliés à une politique de management de centre-ville reconnue nationalement.

Besançon Tourisme et Congrès a été mandaté pour organiser cette journée et l'accueil des congressistes en leur proposant un programme culturel, notamment par un partenariat avec le Festival de Musique et le concours international des jeunes chefs d'orchestre et touristique avec la Citadelle et les musées, les incitant à rester la soirée sur place.

Il est proposé d'accorder une subvention de 5 000 € à Besançon Tourisme et Congrès pour organiser la logistique de cette manifestation.

#### **V - Zone Art**

Le collectif Zone Art est désormais un acteur reconnu de dynamisation du quartier Battant et contribue à l'animation globale du centre-ville en menant des actions qui allient art de rue et savoirs faire artisanaux.

Zone Art a participé activement aux actions développés lors du samedi piétons du mois de juin, animant le centre-ville de la rue Battant à Granvelle.

Il propose de mettre son expérience au service du programme de Noël, par une action originale sur les thèmes de l'esprit de Noël, la solidarité, le bien-être ensemble, la recherche du bonheur, les valeurs que représentent cette fête familiale.

Ces actions seront complétées par une animation dans la cour de l'Hôtel de Champagny et positionneront le quartier comme un site de visite incontournable pour les visiteurs de Besançon au moment des fêtes, qu'il est proposé de soutenir à hauteur de 5 000 €.

Le montant total de ces subventions, soit 56 500 €, sera prélevé sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.91.6574.10011.

#### **Propositions**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur l'attribution de ces subventions,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarques ? Pas d'abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. MORTON et Mme GERDIL-DJAOUAT n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 28 septembre 2015.*